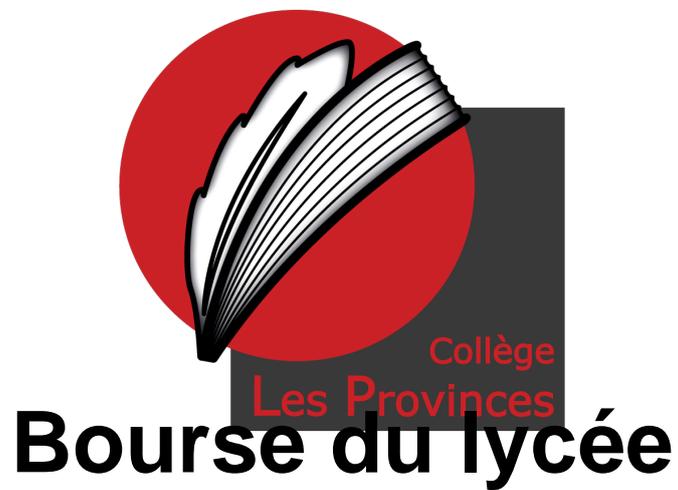
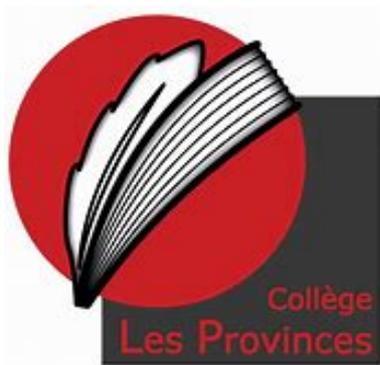


<http://clg-les-provinces-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article464>



- Le Collège - INFORMATIONS -



Date de mise en ligne : samedi 22 mai 2021

Copyright © Collège Les Provinces - Tous droits réservés

A tous les parents : vous avez la possibilité de faire une demande de bourse pour vous aider à régler les frais du lycée, lycée général ou lycée technologique.

Vous trouverez en document joint une lettre adressée à tous les parents et le document à remplir est à renvoyer au collège Les provinces ou à déposer dans notre boîte aux lettres avant le 25 juin prochain. Vous pouvez aussi le remplir directement sur internet.

N'hésitez pas à vérifier vos critères d'éligibilité à cette aide sur le site internet proposé ci-dessous, car trop souvent des familles ne font pas de demande et se retrouvent dans l'embarras quand il s'agit de régler les montants demandés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mme Lacroix, l'assistante sociale du collège qui saura vous aider ou vous guider dans vos démarches.